PRÉFÈTE DE L'HÉRAULT
Liberté Égalité Fraternité

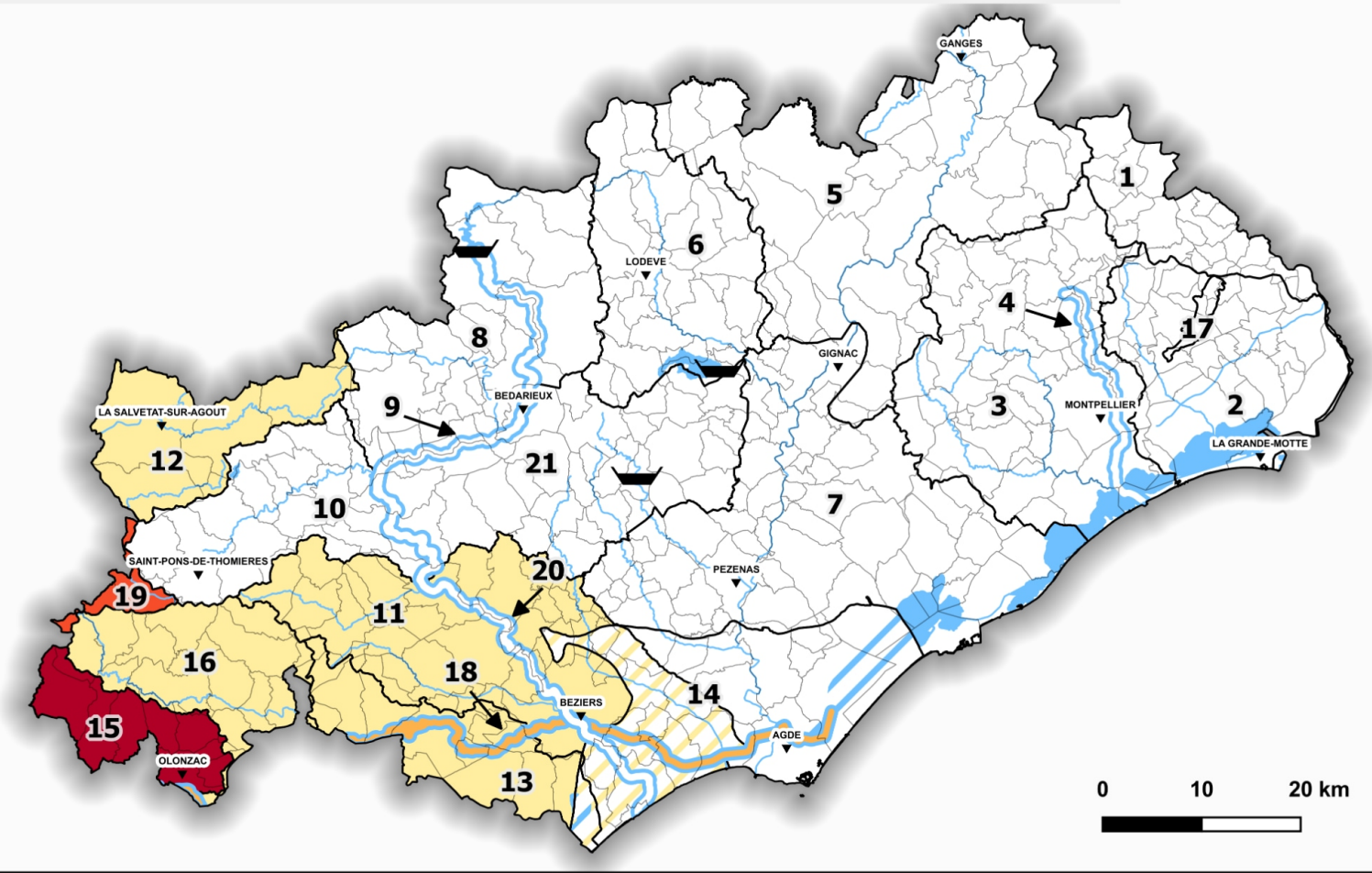
La sécheresse dans le département de l'Hérault
4 novembre 2026

Zone d'alerte
Commune
Etang et plan d'eau
Cours d'eau
Barrage
Ville

Seuils de restriction
Nappe souterraine
Pas de restriction
Canal du Midi et Orb et Lez soutenu
Alerte
Pas de restriction

Bassin versant
Crise
Alerte renforcée
Vigilance
Pas de restriction

N



NUMERO	LIBELLE
1	Bassin versant du Vidourle
2	Bassin versant de la lagune de l'étang de l'Or
3	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu
4	Axe Lez soutenu, de sa source à son embouchure
5	Bassin versant de l'Hérault amont de la confluence avec la Vis jusqu'à la confluence avec la Lergue
6	Bassin versant de la Lergue
7	Bassin versant de l'Hérault aval de la confluence avec la Lergue jusqu'à l'embouchure
8	Bassin versant de l'Orb de la Source à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb soutenu
9	Axe Orb soutenu à l'aval du barrage des Monts d'Orb jusqu'à Réals
10	Bassin versant du Jaur
11	Affluents de l'Orb de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'embouchure
12	Bassin versant de l'Agout
13	Bassin versant de l'Aude aval
14	Nappe des sables de l'Astien
15	Bassin versant de l'Argent double et de l'Ognon
16	Bassin versant de la Cesse
17	Molasses miocènes du bassin de Castries
18	Canal du Midi
19	Bassin versant du Thoré amont
20	Axe Orb aval Réals
21	Zone karstique centre Hérault - Orb

© DDTM 34 / SERN - IGN

DDTM34
Direction Départementale des Territoires et de la Mer